

Frontaliers

La croissance de l'emploi frontalier accélère

En 2018, en Bourgogne-Franche-Comté, la croissance du nombre de frontaliers en direction de la Suisse se poursuit à un rythme plus soutenu que l'année précédente et supérieur au rythme national. Les trois départements de la région ayant une frontière avec la Suisse atteignent leur plus haut contingent de frontaliers. Les cantons de Vaud et Neuchâtel accueillent près des trois quarts des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté qui travaillent en Suisse.

Frédéric Biancucci, Insee

Fin 2018, près de 35 300 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse, ils sont 40 % de plus que début 2011 (*figure 1*). Sur l'ensemble de l'année 2018, le nombre de travailleurs frontaliers augmente plus fortement qu'en 2017 : + 1 450 contre + 620.

Une progression de l'emploi frontalier plus forte qu'au plan national

En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté reste la troisième région pour le nombre de travailleurs résidents français en Suisse, derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est. L'écart avec cette dernière, qui enregistre une diminution de 1,5 % de son contingent de frontaliers, s'est fortement réduit.

Le nombre de travailleurs frontaliers de la Bourgogne-Franche-Comté progresse de 4,3 %, un rythme trois fois supérieur au niveau national. Ainsi, plus d'un résident français sur cinq travaillant en Suisse est désormais originaire de la région.

Niveaux records dans les trois départements frontaliers

Le Doubs, qui partage 170 kilomètres de frontière avec la Suisse, est le troisième pourvoyeur de travailleurs à destination de la Suisse derrière la Haute-Savoie et le Haut-Rhin. Les travailleurs frontaliers de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement originaires de ce département (72 %), devant le Jura (17 %) et le Territoire de Belfort (9 %) (*figure 2*). Ces trois départements atteignent leur plus haut contingent de frontaliers.

Le Doubs enregistre 25 520 navetteurs et une progression de 4,5 % en 2018, trois fois plus forte que l'année précédente (*figure 3*). Le Jura en compte 5 920 pour une progression de 2 % sur l'année.

Les frontaliers du Territoire de Belfort sont 3 130, en hausse de 6 %. Ils bénéficient depuis avril 2017 de la mise en service totale de l'autoroute A16 (Transjurane).

La Saône-et-Loire, la Haute-Saône et la Côte-d'Or affichent de fortes progressions qui sont à relativiser car les effectifs de ces trois départements sont pour chacun de moins de 450 navetteurs en direction de la Suisse.

Pourtant, depuis le 1er juillet 2018, la Suisse applique la loi appelée "préférence indigène" pour privilégier l'embauche de résidents en Suisse dans les secteurs affichant un taux de chômage supérieur à 8 %. Cela concerne les secteurs de l'horlogerie (industrie employant près d'un tiers de travailleurs frontaliers), de la restauration et du bâtiment où les offres d'emploi sont pendant cinq jours d'abord proposées aux résidents suisses.

Près des trois quarts des frontaliers vers les cantons de Vaud et Neuchâtel

Les frontaliers travaillent majoritairement dans les cantons suisses limitrophes : 39 % dans le canton de Vaud, 33 % dans celui de Neuchâtel et 18 % dans le canton du Jura (*figure 4*).

Si les travailleurs jurassiens sont très majoritairement employés dans le canton de Vaud (87 %) et les belfortains dans le canton suisse du Jura (82 %), les doubistes sont plus équitablement répartis entre celui de Neuchâtel (46 %) et celui de Vaud (34 %).

En Suisse, le nombre de frontaliers en provenance de Bourgogne-Franche-Comté a augmenté dans tous les cantons de l'Arc jurassien, cette progression est partout plus importante que celle de l'an dernier sauf dans le canton de Vaud (*figure 5*).

Parmi les cinq cantons recevant le plus de navetteurs, c'est celui de Berne qui affiche la plus forte hausse, à 9 % pour 150 travailleurs supplémentaires. Après une stagnation en 2017, le canton de Neuchâtel enregistre quant à lui la plus forte progression en nombre, avec 730 travailleurs supplémentaires pour une progression de 7 %.

Le canton de Fribourg affiche une progression de 28 %, la plus forte côté suisse, mais ses effectifs restent limités (un peu plus de 250 navetteurs originaires de Bourgogne-Franche-Comté y travaillent).

Définition

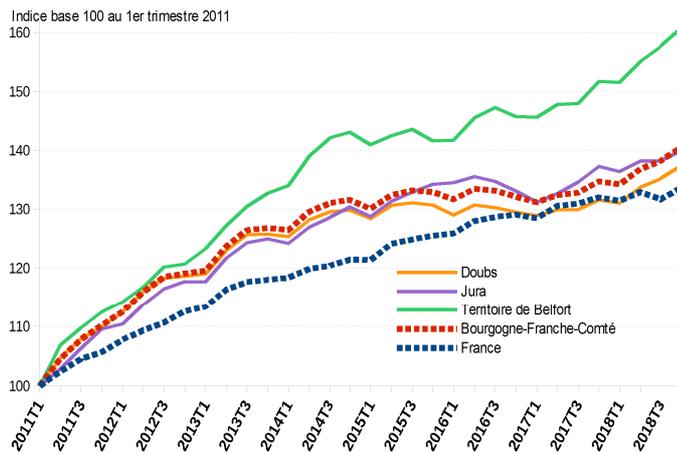
Les travailleurs frontaliers comptabilisés par l'Office Fédéral de la Statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

L'Arc jurassien désigne ici les territoires de part et d'autre de la frontière franco-suisse : en France, les départements du Doubs, du Jura et du territoire de Belfort ; en Suisse, les cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura et le district nord du canton de Berne.

Pour en savoir plus

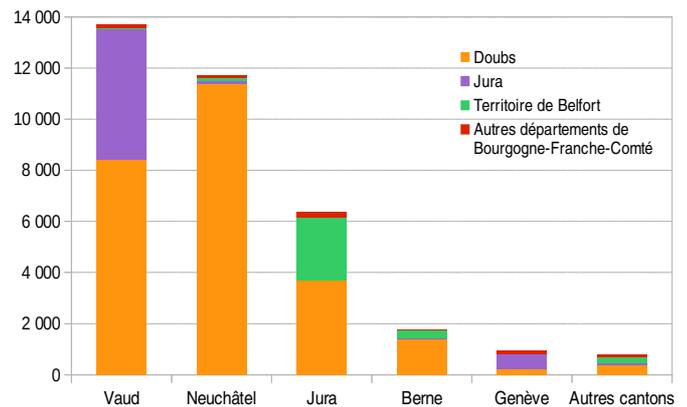
Bouriez M., Charton C., René Y., Hmamba N., « Arc jurassien franco-suisse : quatre territoires pour une coopération diversifiée », Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, novembre 2018.

1 Evolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse



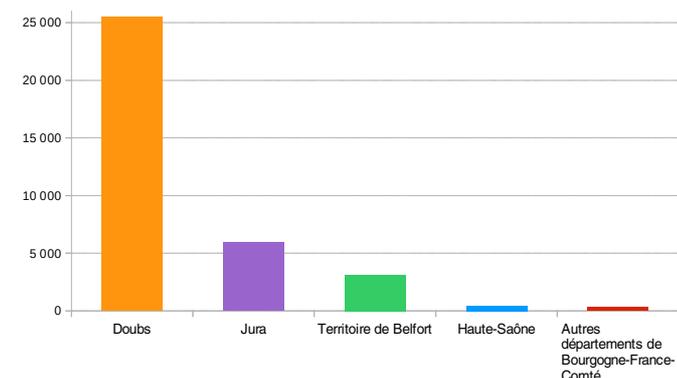
Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

4 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2018 selon le canton de travail



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

2 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2018 selon le département de résidence



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

5 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le canton de travail

Lieu de travail	Effectifs au 4 ^e trimestre 2018	Evolution (%)	
		2018 / 2017	2017 / 2016
Suisse dont :	35 290	+ 4,3	+ 2,0
Vaud	13 700	+ 1,4	+ 2,0
Neuchâtel	11 700	+ 6,7	+ 0,2
Jura	6 380	+ 4,6	+ 2,4
Berne	1 770	+ 9,4	+ 5,2
Genève	950	+ 4,2	+ 6,9

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le département de résidence

Lieu de résidence	Effectifs au 4 ^e trimestre 2018	Evolution (%)	
		2018 / 2017	2017 / 2016
Bourgogne-Franche-Comté dont :	35 290	+ 4,3	+ 2,0
Doubs	25 520	+ 4,5	+ 1,6
Jura	5 920	+ 2,0	+ 3,1
Territoire de Belfort	3 130	+ 6,0	+ 4,1
Haute-Saône	430	+ 9,5	- 4,9
France	171 950	+ 1,3	+ 2,3

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

Source

Au travers de la source Statistique des frontaliers (STAF), l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales.

L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité.

Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2015, 33 200 frontaliers travaillent en Suisse au recensement de la population, tandis que l'OFS comptabilise 33 100 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.